

Essor de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Dania (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)

Cashew nut cultivation in the sub-prefecture of Dania (west-central Côte d'Ivoire)

¹KRA Koffi Siméon

Résumé

Située au centre ouest de la Côte d'Ivoire, la sous-préfecture de Dania fait partie de la zone forestière. A l'instar des autres zones forestières du pays, elle a pour activité économique principale l'agriculture en particulier la culture du café et du cacao. Cependant, on constate aujourd'hui l'essor de la culture de l'anacarde dans cette localité. Cet article se propose d'analyser les raisons de cet essor. Pour y parvenir, la méthodologie adoptée se compose de l'observation sur le terrain, de la recherche documentaire, de l'entretien et de l'enquête par le questionnaire auprès des paysans. Les résultats obtenus permettent de percevoir que plusieurs raisons expliquent l'ampleur de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Dania. Ces raisons sont d'ordre naturel, économique et sécuritaires. Au niveau naturel, l'assèchement du climat en est l'élément fondamental. Au plan sécuritaire, il s'agit de la crise militaro-politique de 2002 qui a entraîné un abandon momentané des exploitations et aussi le souci de la conservation foncière. Enfin au plan économique, les prix bord champ garantis constituent l'élément catalyseur.

Mots-clés : Dania, Côte d'Ivoire, Anacarde, Essor

Abstract

Located in the center west of Côte d'Ivoire, the sub-prefecture of Dania is part of the forest zone. Like the other forest areas of the country, its main economic activity is agriculture, in particular the cultivation of coffee and cocoa. However, today there is a boom in cashew cultivation in this locality. This article aims to analyze the reasons for this growth. To achieve this, the methodology adopted consists of observation in the field, documentary research, interview and survey by questionnaire among farmers. The results obtained show that several reasons explain the extent of cashew cultivation in the sub-prefecture of Dania. These reasons are natural, economic and security. At the natural level, the drying up of the climate is the fundamental element. In terms of security, it is the military-political crisis of 2002 which led to the temporary abandonment of farms and also the concern for land conservation. Finally, from an economic point of view, guaranteed farm gate prices are the catalyst.

Keywords: Dania, Ivory Coast, Cashew, Growth

Introduction

L'agriculture est la principale activité de près de 45% de la population active mondiale. Dans le monde, environ 2,6 milliards de personnes vivent de l'agriculture (BIMAGRI, 2006, p.1).

Dans la majeure partie de l'Afrique, l'agriculture est un instrument puissant qui permet de favoriser la croissance, de surmonter la pauvreté et de renforcer la sécurité alimentaire (Banque Mondiale, 2008 p.13). Ce secteur représente le tiers du PIB du continent (BAD et FIDA, 2010, p.4). Ainsi, la majorité de la population africaine dépend du secteur agricole

pour leurs emplois, entreprises et consommation alimentaire (BAD, 2016, p.11). En Afrique subsaharienne, le secteur agricole joue un rôle central dans l'emploi. Elle est également la principale source de revenus de 10% à 15% des ménages urbains (OCDE et FAO, 2016, p.69).

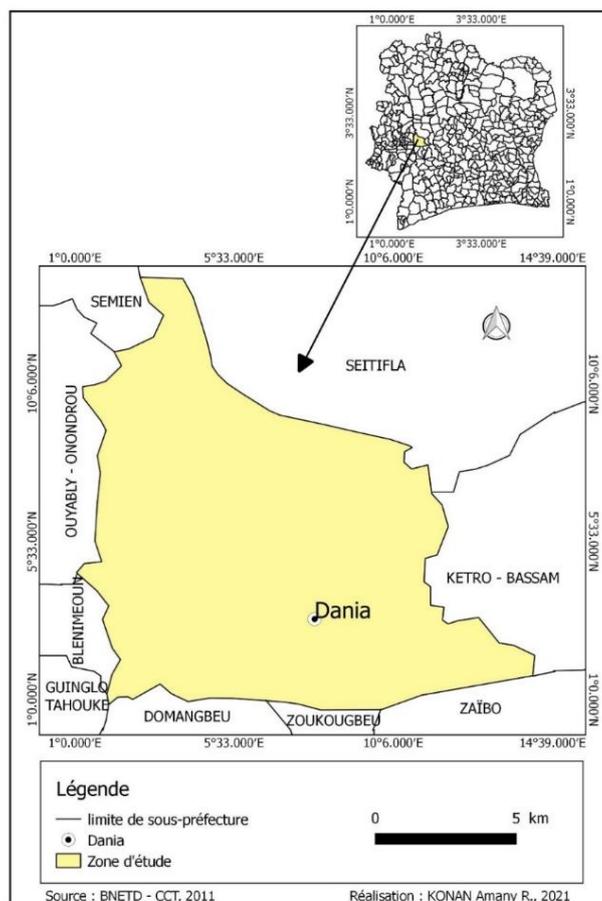
Historiquement, l'agriculture occupe une place centrale dans le développement de la Côte d'Ivoire, que ce soit en termes de population active agricole ou de la contribution à la création de richesse. Aujourd'hui, ce secteur représente le quart du PIB et occupe près d'une personne sur deux en âge de travailler (H. Ducroquet et al, 2017, p.9). Par ailleurs, l'économie de la Côte d'Ivoire dépend des recettes des produits agricoles tels que le café et le cacao (J. L. Chaléard et al, 2007, p.191). Aussi, le secteur agricole continue d'être le plus grand pourvoyeur d'emplois et de devises étrangères pour le pays. Il représente 21,5% du PIB en 2017 (Banque Mondiale, 2019, p.15). La place importante qu'occupe l'agriculture dans l'économie est due à l'effort de certaines régions notamment la région du Haut-Sassandra. Celle-ci est composée de 4 départements dont celui de Vavoua.

La sous-préfecture de Dania fait partie des six sous-préfectures que compte le département de Vavoua. La sous-préfecture de Dania est limitée au nord par la sous-préfecture de Séitifla, au sud par les sous-préfectures de Zaibo, Zoukougbeu et Domangbeu, à l'est par la sous-préfecture de Kéto-Bassam et à l'ouest par les sous-préfectures de Sémien, Ouyably-Yondrou, Bléniméouin et Guinglo-Tahouaké (Figure 1). La circonscription administrative est composée de 10 villages et de plusieurs campements. Elle couvre une superficie de 1450 km² pour une population de 77 295 habitants (RGPH, 2014). Elle est une zone importante de production agricole, notamment le cacao et le café et des cultures vivrières comme l'igname, le maïs, le manioc le riz.... Autrefois absente, la culture de l'anacarde fait désormais partie de la production agricole de la localité.

L'anacarde est une culture des régions de savane depuis son introduction en Côte d'Ivoire. Pourtant, cette culture se pratique ces dernières années dans cette zone forestière. Malgré le café et le cacao qui font la fierté de la sous-préfecture, les populations s'intéressent de plus en plus à la culture de l'anacarde en lui consacrant davantage de terres. Notre préoccupation est donc la suivante : Qu'est ce qui explique l'essor de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Dania ?

Cette question nous amène à analyser les facteurs explicatifs de l'essor de cette culture dans la localité.

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



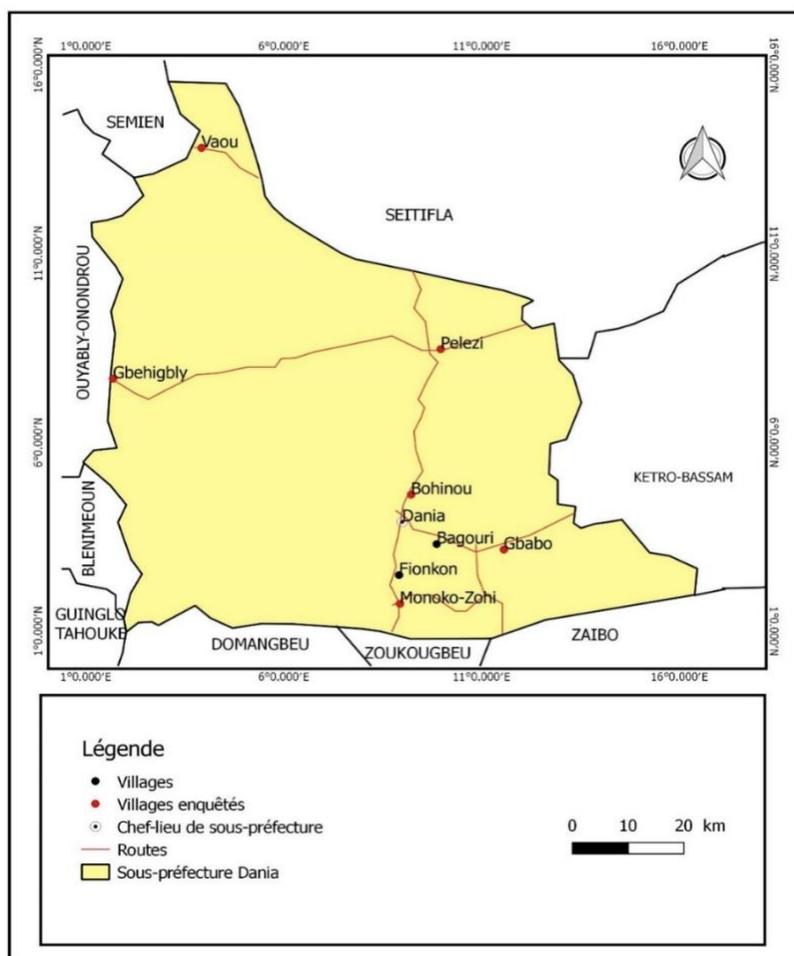
1- matériels et méthode

Les techniques de collecte de données que nous avons utilisées se composent de la recherche documentaire, de l'observation, des guides d'entretien et de l'enquête par le questionnaire. Les documents spécialisés auxquels nous avons pu avoir accès sont les travaux de recherche (mémoires, rapports, thèses, articles...). Les images Landsat et des documents statistiques nous ont permis d'avoir des données satellitaires et statistiques. Les images satellitaires sont celles de la série LANDSAT des années 1980, 2000 et 2020 issues respectivement des capteurs, TM (Thematic Mapper) pour LANDSAT5, ETM + (Enhanced Thematic Mapper Plus) pour LANDSAT 7 et OLI (Operational Land Imager) pour LANDSAT8. Les données statistiques ont été fournies par l'INS, l'ANADER de Vavoua et la SODEXAM de Daloa. L'observation directe a permis de saisir la réalité du terrain. De ce fait, nous avons observé plusieurs entités géographiques notamment les localités à enquêter et des exploitations d'anacarde. L'observation directe a permis également de collecter les coordonnées GPS des unités d'occupation du sol.

En ce qui concerne les entretiens, nous avons eu d’abord des échanges avec le directeur régional du Conseil du Coton et de l’Anacarde, la direction départementale de l’ANADER de Vavoua et la direction régionale à Daloa.

L’enquête par questionnaire a permis de collecter des informations sur la culture de l’anacarde. A ce niveau, un échantillonnage a été fait. Il a porté d’une part sur les localités et d’autre part sur les paysans. Au niveau des localités à enquêter, nous avons fait un échantillonnage au 2/3. Ainsi, nous avons appliqué cette formule $n = N \times 2/3$ avec n : Nombre de villages enquêtés et N : Nombre total de village. Ce qui donne un total de 6 villages. Le critère qui a prévalu dans le choix des villages est la production de noix de cajou. Ce sont Pélézi, Bohinou, Monoko-Zohi, Gbabo, Vaou et Gbéhibly (figure 2).

Figure 2 : Localisation des villages enquêtés



Source : BNETD-CCT, 2011

Réalisation : KONAN Amarny R., 2021

Pour le choix des chefs de ménage à interroger, les critères suivants ont été choisis : être producteur d’anacarde, avoir l’agriculture comme activité principale et avoir une parcelle de cacao et/ou de café. En utilisant les données du RGPH 2014, la méthode probabiliste sans

remise a été appliquée pour déterminer la taille de l'échantillonnage. A cet effet, celle-ci se détermine comme suit :

$$n = \frac{Z^2 (P Q) N}{e^2 (N - 1) + Z^2 (P Q)}$$

avec n : Taille de l'échantillon, N : Taille de l'échantillon mère, Z : Coefficient de marge déterminé à partir du seuil de confiance, e : Marge d'erreur et P : Proportion de ménages supposés avoir les caractères recherchés. Ce qui donne un total de 329 ménages. Ensuite, le nombre des producteurs enquêtés dans chaque localité retenue a été obtenu par le calcul suivant : $X = K \times n/N$ avec X : Nombre de producteurs à enquêter dans une localité, K : Nombre des producteurs d'une localité N : Nombre total de producteurs, n : Quota choisi et n/N : Fraction de sondage. Ces résultats sont consignés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Effectif des enquêtés par village

Localités	Effectif des ménages	Effectif enquêté
Pélézi	1791	87
Monoko-Zohi	1285	62
Bohinou	778	38
Géhighly	714	35
Vaou	1208	58
Gbabo	1023	49
Total	6799	329

Source : INS, 2019 et Kra, 2020

Le traitement des données recueillies a été fait par un procédé informatique qui a permis de générer des tableaux statistiques et des graphiques.

2- Résultats

2.1- L'activité agricole dans la sous-préfecture de Dania

L'agriculture est la principale activité économique des populations de la sous-préfecture de Dania. Celle-ci est composée des cultures pérennes et des cultures vivrières. Cependant, les

cultures pérennes constituent l'essentiel des exploitations. Il s'agit du café et du cacao (photo 1).

Photo 1 : Une plantation de cacaoyers à Pélézi



Source : Kra, 2020

En effet, les paysans accordent plus de terre à ces deux cultures, en dehors des cultures vivrières, du fait qu'ils sont les premières à être installées dans la sous-préfecture. En dehors des cultures de rente, la production vivrière est beaucoup représentée. Il s'agit de l'igname, de la banane plantain ou du maïs (photo 2).

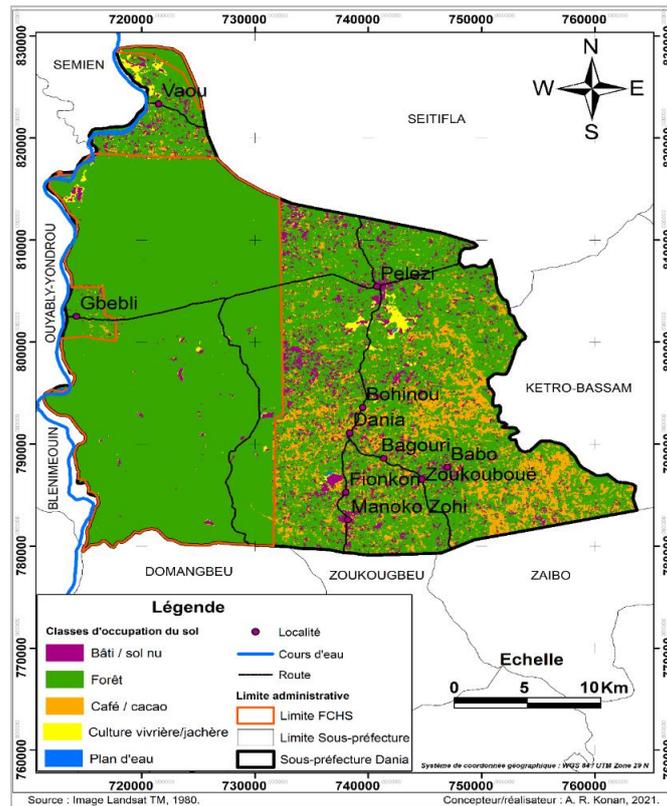
Photo 2 : Un champ de maïs à Gbabo



Source : Kra, 2020

La sous-préfecture de Dania est donc une zone foncièrement agricole. Cependant, la culture de l'anacarde était absente. La figure ci-dessous traduit l'occupation du sol en 1980

Figure 3 : Occupation du sol en 1980



Source : Image Landsat, TM 1980

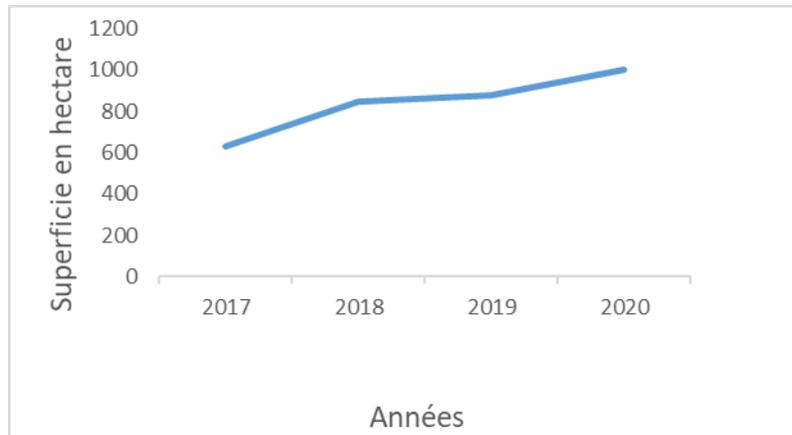
A l'analyse de cette figure, on ne perçoit aucun verger d'anacarde à cette période.

2.2- La dynamique de création des exploitations d'anacarde dans la sous-préfecture de Dania

La mise en place des plantations d'anacarde dans la sous-préfecture de Dania s'est faite de façon progressive. La culture de l'anacarde a véritablement pris son essor à partir de 2017. 81% des exploitations ont été créées à partir de cette date. La figure 4 montre l'évolution des superficies des plantations d'anacardiers au fil des années.

Cette figure montre que les superficies consacrées à la culture de l'anacarde sont passées 627,2 hectares en 2017 à 847,5 hectares en 2018 ; soit une augmentation de 220,3 hectares. Pour l'année 2019, la superficie est évaluée à 877,5 et à 1003 hectares en 2020. La figures 5 et 6 présentent la situation de l'occupation du sol en 2000 et 2020

Figure 4 : Evolution des superficies d’anacardiens dans la sous-préfecture de Dania de 2017 à 2020



Source : ANADER, 2020

Figure 5 : Occupation du sol en 2000

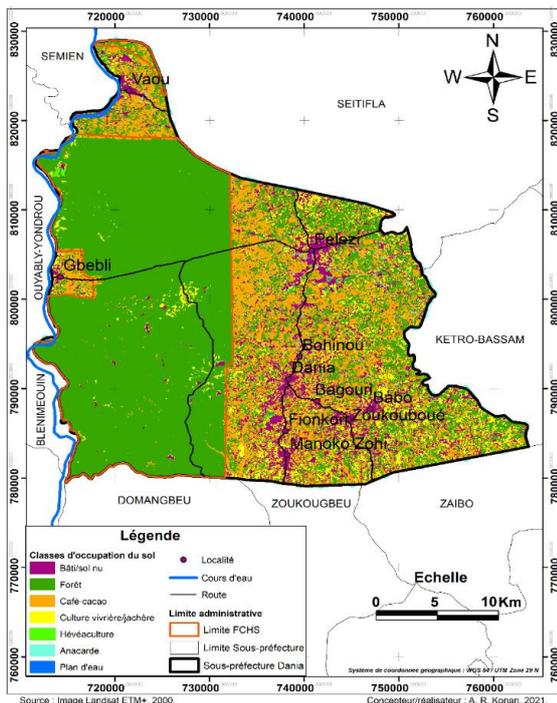
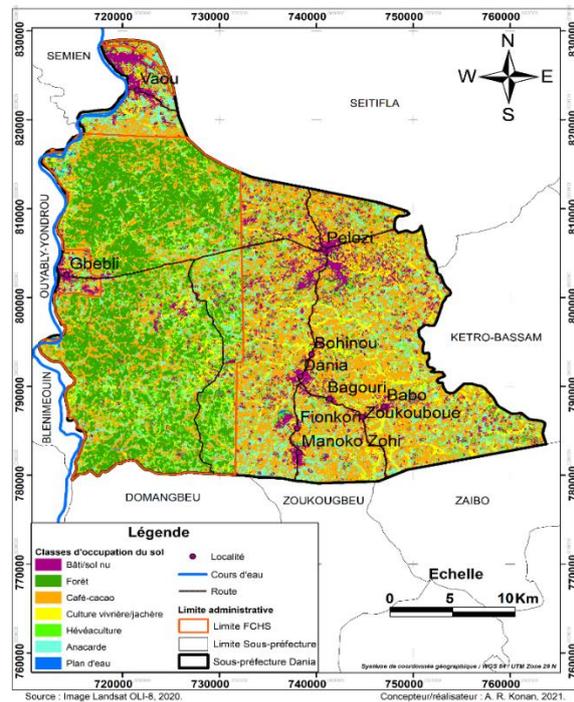


Figure 6 : Occupation du sol en 2020



Source : Images Landsat ETM +2000 et OLI 2020

Ces figures montrent l’expansion de la culture de l’anacarde dans la sous-préfecture. Cette culture qui était quasiment absente en 2000 a pratiquement envahi la sous-préfecture en 2020.

2.3- Les facteurs explicatifs du développement de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Dania

Les facteurs à l'origine du développement de la culture d'anacarde dans la sous-préfecture de Dania sont de trois ordres. Il s'agit des facteurs naturels (10%), économiques (4%) et sécuritaires (86%).

Au niveau naturel, le climat de la sous-préfecture de Dania connaît ces dernières années un dérèglement. Les figures 7 et 8 traduisent cette réalité.

Figure 7 : Dagramme ombrothermique de Dania

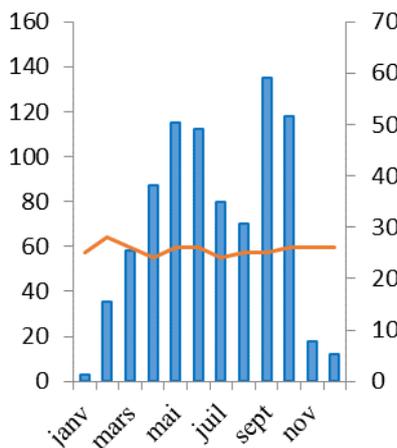
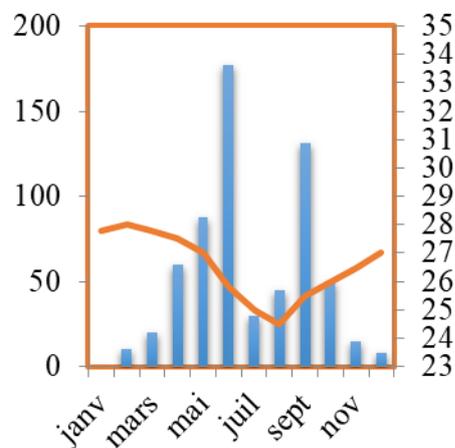


Figure 8 : Diagramme ombrothermique de Dania de 2001 à 2020



Source : SODEXAM, 2020

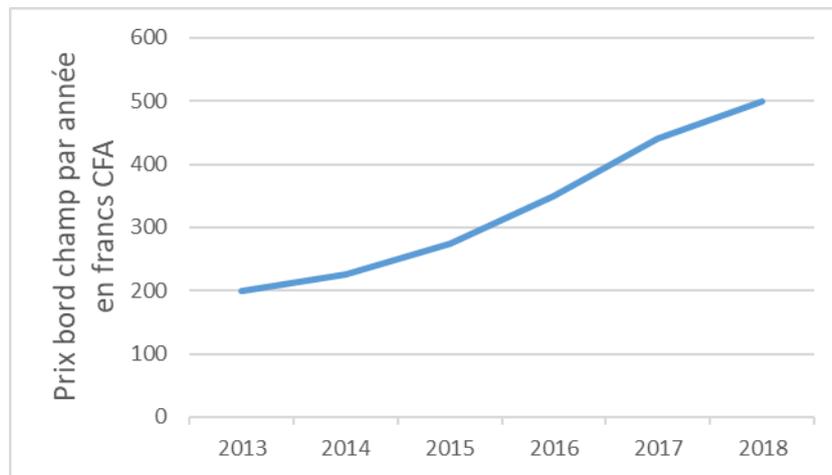
L'analyse de ces figures montre qu'il y a une modification du climat notamment les précipitations et la température. La période de grande saison sèche qui allait de novembre à février entre 1981-2000 va aujourd'hui d'octobre à mars voire avril. Les pluies sont de moins en moins abondantes avec une pluviométrie moyenne passée de 1269,47 mm entre 1981 et 2000 à 1126,4 mm entre 2001 et 2019. Cette modification du climat crée des conditions favorables à la culture de l'anacarde. En effet, l'anacardier est un arbre peu exigeant en eau et résistante à la chaleur par rapport au café et au cacao.

La principale raison sécuritaire est la conservation du foncier. 86% des producteurs cultivent l'anacarde pour la résilience. Pour eux vu la disparition progressive des plantations de cacaoyers et de caféiers, l'anacarde apparaît comme la seule alternative pour conserver le statut d'agriculteur. Elle leur permet donc d'éviter les crises foncières qui peuvent conduire à l'expropriation par les autochtones du fait des parcelles non cultivées. En effet, la crise socio-politique de 2002 a entraîné un abandon momentané des plantations du fait des déplacements

des populations. Cela a occasionné la perte d'une grande partie des exploitations du fait de l'enherbement. Ainsi, après la crise, les paysans ont décidé de replanter le cacao. Mais vu les difficultés de replantation, l'anacardier est alors utilisé pour servir de protection aux jeunes plants de cacaoyer ; sonnant ainsi l'engouement pour l'anacarde.

Au niveau économique, il s'agit de l'amélioration des prix bord champ garantis aux producteurs. Le prix de l'anacarde a donc été l'un des facteurs d'encouragement des paysans. En effet, une amélioration des prix bord champ de l'anacarde est observée depuis 2013. La figure 9 traduit cet état de fait.

Figure 9 : Evolution du prix bord champ de l'anacarde



Source : FIRCA, 2019

L'analyse de cette figure montre une évolution du prix bord de l'anacarde. De 200 francs CFA le kilogramme en 2013, le prix n'a cessé d'augmenter pour atteindre 500 francs CFA en 2018. Ces prix d'achat incitatifs ont encouragé les producteurs à accorder plus d'intérêt à cette spéculation.

3- Discussion

Les résultats de l'étude indiquent que plusieurs raisons expliquent l'essor de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Dania. Ce sont des raisons d'ordre naturel, économique et sécuritaires.

Au plan naturel, il s'agit de l'assèchement du climat. Cela est aussi confirmé par (P. Gouyon et al, 1973, p. 217). Selon eux, l'anacardier est réputé pour sa grande rusticité. Il pousse dans de très mauvais sols et sous des conditions climatiques très sévères. Cependant, une production abondante et régulière de noix de qualité ne peut être obtenue que sous certaines conditions écologiques notamment des facteurs climatiques et édaphiques optimaux. (S. K. KRA et al, 2021, p161) abondent dans le même sens. Pour eux, en réponse à la péjoration

pluviométrique, les paysans de la sous-préfecture de Gadouan adoptent de nouvelles cultures. Il s'agit notamment de la culture de l'anacarde et de l'hévéa en ce qui concerne les cultures d'exportation autrefois dominées par le café et le cacao. L'anacarde a donc pris le dessus sur les autres cultures avec 57,69% des espaces cultivés.

Au niveau sécuritaire, il y a d'une part la crise militaro-politique de 2002 mai aussi le souci des paysans de conserver leurs terres d'autre part. Cela s'oppose aux résultats de (S. Y. Koffi et al ,2017, p1). Pour eux, les facteurs de l'adoption de l'anacarde dans le bassin cotonnier de la Côte d'Ivoire sont les marges brutes de cette culture supérieures à celles du coton et la pénibilité de l'activité cotonnière. L'adoption de l'anacarde est donc une stratégie de diversification des revenus agricoles.

En ce qui concerne le volet économique, nos résultats indiquent la politique d'amélioration des prix initiée par l'Etat. (K. N'Djalosse et al, 2018, p3) abondent dans le sens de l'amélioration des prix. Selon eux, les noix de cajou représentent un produit d'exportation de plus en plus demandé sur les marchés internationaux. Ainsi au Bénin, l'anacarde représente le deuxième produit d'exportation après le coton. A partir de 2016, l'industrie du cajou a injecté environ 122 millions de dollars US dans l'économie béninoise. Ce qui représente environ 13,5% du PIB. Dans cette même veine, (R. T. Zinmonse, 2012, p38) dénonce la mauvaise organisation du circuit de commercialisation. En effet, il constate une baisse du prix bord champ au niveau des producteurs.

Conclusion

Autrefois absente dans les activités agricoles, la culture de l'anacarde connaît aujourd'hui un essor dans la sous-préfecture de Dania. Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'ascension de cette culture. Ces raisons sont d'ordre naturel, économique et sécuritaires. Au niveau naturel, l'assèchement du climat en est l'élément fondamental. Il s'agit d'un climat dont les pluies sont de moins en moins abondantes, parfois rare avec des saisons sèches de plus en plus prononcées. En ce qui concerne le plan sécuritaire, il s'agit de la crise militaro-politique de 2002 qui a entraîné un abandon momentané des exploitations et aussi le souci de la conservation foncière. Ainsi donc, les paysans plantent l'anacarde dans le but de garder leurs terres. Enfin au plan économique, les prix bord champ proposés par l'Etat constituent une source de motivation chez les populations agricoles de la localité. On note donc une croissance remarquable des superficies consacrée à la culture de l'anacarde dans cette sous-préfecture.

Références bibliographiques

BAD, 2016, « *Revue sur l'efficacité du développement- Agriculture* », Rapport, Côte d'Ivoire, 49p.

BAD et FIDA, 2010, « *L'agriculture africaine : vers des partenariats ciblés* », Rapport, 131p.

Banque Mondiale, 2019, « *Situation économique de la Côte d'Ivoire* », Rapport, Côte d'Ivoire, 60p

BIMAGRI, 2006, « *L'agriculture dans le monde* », Bulletin d'information du ministère de l'agriculture et de l'alimentation-numéro 18, France, 2p.

CHALEARD Jean-Louis, CHARVET Jean-Paul, 2007, « *Géographie agricole et rurale* », Ouvrage, Edition Bellin, Paris. 238p.

DUCROQUET Hubert, TILLIE Pascal, LOUHICHI Kamel, GOMEZ-Y-PALOMA Sergio, 2017 « *L'agriculture de la Côte d'Ivoire à la loupe* », Rapport, Côte d'Ivoire, 242p.

GOUJON P, LEFEBVRE A, LETURCO P H, MARCELLESI A P, PRALORAN J C, 1973, « *Régions écologiques favorables à la culture de l'anacardier en Afrique francophones de l'ouest* », in Fruits, Vol 28, N°3, pp 217-225

KOFFI Yao Simplicie, OURA Kouadio Raphael, 2019, « *Les facteurs de l'adoption de l'anacarde dans le bassin cotonnier de la Côte d'Ivoire* », in Cahiers Agriculture, 28 :24, pp 1-8

KRA Koffi Siméon, ADOU Aka Giscard, GONLY Thieu Hermann, 2021, « *Variabilité pluviométrique et stratégies d'adaptation des paysans dans la sous-préfecture de Gadouan* », in Géovision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, Université de Bouaké, pp 156-167

N'DJALOSSE Kouami, BADOU Antoine, BELLO Saliou, MALIKI Raphiou, KPERA Gnanki Nathalie, OUIKOUN Gaston et AZONTONDE Anastase, 2018, *Formule d'engrais minéraux P.P.K pour de meilleurs rendements en noix d'anacarde selon l'âge des plantations au Centre-Bénin et au Nord-Bénin*, Fiche technique, Institut National des recherches Agricoles du Bénin, Savè, 12p

OCDE et FAO, 2016, « *Perspectives agricole de l'OCDE et de la FAO* », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données). Doi : dx.doi.org/10.1787/agr-outl-dadta-fr, 141p

ZINMONSE Tchéhouéya Romaric, 2012, « *Analyse de la rentabilité de la filière anacarde dans le département des collines ; cas de la commune de savalou* », Maîtrise en Finance et Comptabilité, Université de Parakou, 84p.

Auteur

¹Enseignant-Chercheur, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire, krakoffisiméon@yahoo.fr